

national, dont il avait été l'ouvrier providentiel pendant treize ans? Elle ne sera pas arrêtée; Mgr. Guibert se survivra dans Mgr. Richard un autre lui-même.

Trois années à peine après le Cardinal Guibert, le 14 janvier 1889, mourait M. Laisné, architecte; et, le 17 juin 1889, M. Alexandre Legentil, fondateur de l'œuvre, le suivait.

Nous avons signalé quelques-unes des éreuves apparentes. Il en est d'autres non moins grandes que Dieu connaît. Chaque fois que l'une d'elles surgit, nous songeons à cette parole du Sacré-Cœur à la B. Marguerite Marie: "Confiance! J'arrêterai au passage ceux qui s'opposeront à mon règne!"

XIII. — Mouvement religieux. — Archiconfrérie; Adoration.

Le mouvement religieux, commencé le 3 mars 1876, grandit chaque année. En 14 ans, nous avons compté environ 5,000 pèlerinages,

60,000 messes, 1,266,000 communions, 763 évêques, 4,200,000 pèlerins, 1,284,271 visiteurs munis de cartes d'entrée, un nombre incalculable d'autres visiteurs, 8,400,000 intentions recommandées et 70,000 actions de grâces.

En 1876, pour perpétuer dans le sanctuaire du Sacré-Cœur de Montmartre la pensée d'expiation, de pénitence et d'invocation qui a inspiré le Vœu national, Mgr Guibert fonda une Association de prières et de bonnes œuvres en l'honneur du Sacré-Cœur. Elle fut érigée en Archiconfrérie, le 20 février 1877; elle est enrichie de 59 indulgences plénières et d'innombrables indulgences partielles. Les statuts complétés furent approuvés de nouveau par Mgr Richard, le 7 octobre 1887. Grâce à cette nouvelle organisation, le Curé d'une paroisse, le Directeur d'une œuvre, peuvent réunir (1) dans une seule association toutes les différentes classes de fidèles, en donnant à chacune d'elles des pratiques particulières.

L'article 5 est ainsi conçu: "L'Archiconfrérie, se proposant d'honorer le Sacré-Cœur dans toutes les manifestations de son amour, admet pour ses associés différents règlements, tout en les obligeant à une pratique commune." — Les principaux règlements particuliers



Vue intérieure de la Basilique.

(1) Pour s'insérer ou pour demander des renseignements, s'adresser au Supérieur des Chapelains, 31, rue de la Baïe, Paris-Montmartre.